

Politique Environnement



STB MATERIAUX est une PME spécialisée dans la production, le négoce de matériaux de construction ainsi que dans le recyclage et la valorisation des déchets du BTP dans les Hauts-de-France.

Engagée de longue date en faveur du développement durable, STB MATERIAUX adopte une approche responsable visant à offrir à ses clients un service de proximité à faible empreinte écologique. Inscrite dans une dynamique d'économie circulaire locale, notre démarche repose sur un engagement fort et continu.

Consciente des défis environnementaux liés à ses activités, STB MATERIAUX s'est engagée, depuis 2008, dans une politique de progrès constant pour limiter son impact et contribuer activement à la préservation des ressources naturelles.

Notre engagement s'articule autour de cinq axes majeurs :

STB
MATERIAUX



1- Maîtriser les impacts industriels et prévenir les risques

- Assurer le respect strict des seuils réglementaires en matière de nuisances et de pollutions industrielles (bruit, poussières, qualité des eaux, gestion des déchets...) et viser une amélioration continue
- Sensibiliser et former nos collaborateurs aux bonnes pratiques environnementales
- Renforcer la prévention des risques par la mise en place de procédures rigoureuses et l'investissement dans des équipements adaptés

2- Préserver et développer la biodiversité

- Contribuer à la préservation de la biodiversité en étroite collaboration avec les partenaires associatifs naturalistes
- Sensibiliser et former les collaborateurs sur les bonnes pratiques relatives à la gestion de la biodiversité
- Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action biodiversité sur tous nos sites
- Contribuer à l'amélioration des connaissances scientifiques sur le fonctionnement des écosystèmes des carrières
- Partager les connaissances et savoir-faire en matière de biodiversité

3- Réduire l'empreinte carbone des activités

- Optimiser la consommation de carburant pour réduire nos émissions de CO₂
- Encourager le double fret pour diminuer l'impact des transports routiers
- Privilégier des modes de transport alternatifs (fluvial, ferroviaire) lorsque cela est possible.

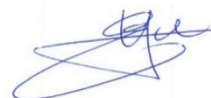
4- Optimiser l'utilisation des ressources et promouvoir l'économie circulaire

- Optimiser la production de matériaux en mettant en place une politique de recyclage des déchets inertes sur l'ensemble des sites
- Proposer plusieurs gammes de produits recyclés dans le catalogue de vente
- Soutenir l'économie locale et favoriser la création d'emplois sur nos territoires d'implantation.

5- Favoriser le dialogue transparent et constructif avec les parties prenantes

- Renforcer la concertation en amont de chaque nouveau projet
- Organiser des réunions d'information et de concertation locales autour des enjeux spécifiques à chaque site d'activité
- Encourager un comportement responsable des sous-traitants et fournisseurs

Fait à Templemars, le 14/02/2025



le Président